

ÉCOLE de PS (3 ans) au CM2

COLLÈGE de la 6^e à la 3^eLYCÉE de la 2nde à la Terminale

FRANÇOIS D'ASSISE NICOLAS BARRÉ
Enseignement Catholique de Monaco

LIENS

Bulletin de liaison avec les familles

Edito

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Une nouvelle année riche en projets s'annonce pour l'Institution François d'Assise - Nicolas Barré. C'est avec un grand enthousiasme que toutes les équipes s'appêtent à accueillir vos enfants pour continuer à les accompagner dans leurs apprentissages et leur éducation.

Cette rentrée est l'occasion pour nous tous de saluer et rendre hommage à Madame Christine Lanzerini qui quitte ses fonctions de Chef d'établissement. Durant plus de dix ans, Madame Lanzerini a fait évoluer notre Institution avec toujours le même objectif : permettre à chacun de nos élèves d'appréhender avec sérénité la vie professionnelle et le monde de demain.

Dans l'attente et la joie de tous vous retrouver le lundi 08 septembre pour la rentrée des classes.

Franck FANTINO
Chef d'établissement

Nathalie DAMASCO
Adjointe au Chef d'établissement
Directrice pédagogique de l'Ecole

Résultats

EXAMENS 2025

BACCALAURÉAT

67 admis sur 67 candidats
(100 % de réussite)
dont 58 avec mention
(16 mentions Très Bien),
soit 86,6 % des candidats.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

110 admis sur 113 candidats
(97,35 % de réussite)
dont 100 avec mention
(42 mentions Très Bien, dont
13 avec Félicitations du Jury),
soit 88,5% des candidats.

TRÈS IMPORTANT

**La tenue vestimentaire
obligatoire devra
être portée dès le
lundi 8 septembre.**

Sauf pour les nouveaux entrants.

Vacances scolaires 2025-2026

Sous réserve de modifications ultérieures.

Aucune autorisation d'absence exceptionnelle ne peut être accordée par le Chef d'établissement. Le cas échéant, une demande, signée des deux parents ou du responsable légal, doit être formulée en ligne sur le téléservice de la Direction de l'Éducation Nationale :

<https://teleservice.gouv.mc/autorisation-absence-exceptionnelle>.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du mercredi 22 octobre après la classe au lundi 3 novembre 2025 au matin

FÊTE DU PRINCE

Mercredi 19 novembre 2025

IMMACULÉE CONCEPTION

Lundi 8 décembre 2025

VACANCES DE NOËL

Du vendredi 19 décembre 2025 après la classe au lundi 5 janvier 2026 au matin

SAINTE DÉVOTE

Mardi 27 janvier 2026

VACANCES D'HIVER

Du vendredi 13 février après la classe au lundi 2 mars 2026 au matin

LUNDI DE PÂQUES

Lundi 6 avril 2026

VACANCES DE PRINTEMPS

Du vendredi 10 avril après la classe au mardi 27 avril 2026 au matin

FÊTE DU TRAVAIL

Vendredi 1^{er} mai 2026

ASCENSION ET E-PRIX

Du mercredi 13 mai après la classe au lundi 18 mai 2026 au matin

PENTECÔTE

Lundi 25 mai 2026

FÊTE DIEU ET

GRAND PRIX DE FORMULE 1

Du mercredi 3 juin après la classe au lundi 8 juin 2026 au matin

VACANCES D'ÉTÉ

Vendredi 26 juin 2026 après la classe

Le Livre de l'année

Le Livre de l'année est distribué gratuitement à tous les parents d'élèves. Il est financé uniquement par les annonces publicitaires. La société chargée de la réalisation de l'édition 2026 contactera à cet effet les parents responsables d'entreprises.

Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en informer M. Nicolas GABRIELLI (97.70.25.93).

Les Petits Chanteurs de Monaco

Depuis des années, nous entretenons un lien privilégié avec "Les Petits Chanteurs de Monaco" sous la direction de M. Pierre DEBAT. Cette activité revêt un intérêt artistique et pédagogique remarquable. De plus, grâce à la bienveillance du Gouvernement Princier, une remise de scolarité de 80% est accordée aux élèves "petits chanteurs".

Carte de bus scolaire

Validité de septembre 2025 à septembre 2026

- **Rechargement** d'une carte existante : photocopie du certificat d'inscription et 10€.
- **Création** d'une carte : certificat d'inscription et 10€, une photo et une pièce d'identité

Bureaux de la CAM - 22/24 rue du Gabian, Monaco - (du lundi au vendredi, de 8h30 - 16h30)

La Pastorale

LA TRANSMISSION DE LA FOI

Pour favoriser la vie spirituelle de chacun, l'équipe pastorale propose des célébrations eucharistiques et des temps de prière, ainsi que le sacrement de la Réconciliation autour des grandes fêtes de l'année liturgique.

LES SACREMENTS

La possibilité est offerte aux élèves de préparer les sacrements du Baptême, de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation en interne grâce à une équipe de bénévoles avec laquelle collaborent également, sous la responsabilité de l'aumônier, différents élèves volontaires du lycée. Les sacrements sont célébrés en la Cathédrale, paroisse de l'établissement. Le calendrier des préparations obligatoires et des diverses cérémonies sera communiqué courant septembre.

HEURES DE VIE CHRÉTIENNE

Collégiens et lycéens sont accueillis à l'aumônerie aux heures des repas. Les élèves se verront proposer à partir de la rentrée différents ateliers, services de charité, des sorties, des repas conviviaux, etc.

Association des Parents d'Elèves APEM

Chers Parents,

Nous espérons que vous allez bien et que vous avez tous pu profiter de l'été suite à cette année scolaire 2024/2025.

Nous tenons à féliciter tous les élèves de Terminale et de Troisième pour les excellents résultats obtenus au Baccalauréat et au Diplôme National du Brevet. Tous ces résultats ont été possibles grâce au travail et à l'investissement de nos enfants d'abord, mais aussi de leurs enseignants, au dévouement et à la disponibilité de la Direction de l'établissement ainsi que tout le personnel.

Les équipes enseignantes et le personnel ont à cœur d'assurer la réussite de nos enfants en étant attentifs aux besoins de chacun et en respectant les valeurs chrétiennes qui sont les nôtres. Nous tenons à les saluer et à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur bienveillance.

Nous sommes heureux de vous retrouver en cette rentrée scolaire 2025-2026 et vous informons d'ores et déjà que notre Assemblée Générale se tiendra le Jeudi 18 septembre 2025 à 18h30 (dans la salle polyvalente du collège/lycée, entrée par le côté Chapelle, rue de la Source) en présence de la Direction de l'établissement. C'est un moment privilégié pour se rencontrer, vous faire part des actions APEM - FANB passées et à venir, échanger sur les missions de notre Association avec les équipes pédagogiques de l'établissement scolaire de nos enfants.

Nous comptons sur votre présence ! Engageons-nous, ensemble nous réussirons !

**APEM FANB - 12, avenue des Castelans - BP 661 - 98014 Monaco Cedex - Tél. : +377 92 05 68 48 - contact@apem.mc
www.apem.mc**

Administration

SERVICE COMPTABILITÉ - Siège : 11, Avenue Roqueville

Gestionnaire : M. Philippe HOULBERT - 92 00 02 53

Adjoint gestionnaire : M^{me} Isabelle ZINGONE - 92 00 02 65

Secrétaire de l'Economat (site Monaco-Ville) : M^{me} Nadia DOGLIATTI - 97 97 10 57

ZOOM SUR LA RESTAURATION

Des repas équilibrés et de qualité préparés sur place par nos Chefs de la société Elier.

Un aliment bio est proposé chaque jour.

PRIX DU REPAS : 6,00 €

Important : le montant des repas à payer se calcule en fonction des passages effectifs des élèves (avec leur carte de restauration) et de manière anticipée. Le montant ne figure pas sur la facture.

Modalités :

- Paiement à l'aide d'un « porte-monnaie » électronique **à alimenter de manière anticipée**
 - par carte bancaire sur **Ecole Directe**
 - par chèque (à l'ordre de FANB)
 - par virement
- **En collège et en lycée**, inscription possible à l'année pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine (sur formulaire distribué à la rentrée). Désinscription ponctuelle autorisée jusqu'à 9h du jour concerné (**par Ecole Directe exclusivement**), **au-delà, le repas sera facturé (pour le collège, la sortie ne sera pas autorisée)**. Il n'est pas nécessaire de désinscrire les élèves absents en cours, cela se fait automatiquement. Inscription ponctuelle possible jusqu'à 9h du jour concerné, par **École Directe**.
- **En école**, les inscriptions se font via École Directe, de façon annuelle ou ponctuelle. Modification possible jusqu'à 9h du jour concerné en téléphonant à la secrétaire administrative, M^{me} CATALDO, au 97 97 10 50.

LA FACTURATION

• Les factures sont émises :

- Fin septembre (trimestre 1)
- Mi-décembre (trimestre 2)
- Fin mars (trimestre 3).

Elles sont envoyées sur Ecole Directe. Les familles en sont informées via leur messagerie. Aucun envoi par voie postale.

Les factures sont accessibles dans la rubrique « situation financière / onglet factures » **sur l'espace famille**.

• Les factures sont dues dès réception.

• Les paiements peuvent s'effectuer :

- par carte bancaire sur Ecole Directe depuis votre espace famille.
- par chèque à l'ordre de FANB - à faire parvenir à l'Economat.
- par prélèvement mensuel, en milieu de mois, d'octobre à juin (imprimé à retirer auprès de l'Economat ou des secrétariats de cycle ou sur le site internet www.fanb.mc, espace parents).
- par virement bancaire :
IBAN : MC 58 1009 6185 7900 0458 7420 187
BIC : CMCIMCM1LYB.

Figurent sur la facture :

- les frais de scolarité - incluant les frais d'assurance et de secrétariat,
- les frais pédagogiques éventuels : matériel de dessin, de technologie, photocopiés, revues en langue étrangère, manuels spécifiques, carnet de correspondance, communication, sorties et activités prévues d'avance, etc... et pour le Primaire : carnet d'évaluation, coopérative, etc...

- Seuls les frais de sorties liés aux activités caritatives ou culturelles peuvent être demandés directement aux parents (circulaire dans le carnet de correspondance).

En cas de défaut de paiement en fin d'année scolaire, la réinscription pour l'année suivante sera remise en question.

LES TARIFS DE SCOLARITÉ (en euros)

Les tarifs trimestriels, par catégories et par classes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Classes	Lien avec Monaco	Sans lien avec Monaco
	Trimestre	Trimestre
Maternelle	331 €	846 €
CP/CE	337€	862 €
CM	345 €	883 €
6 ^e	365 €	930 €
5 ^e	390 €	986 €
4 ^e	419 €	1068 €
3 ^e	448 €	1143 €
2 ^{de}	496 €	1269 €
1 ^e	534 €	1363 €
Terminales	590 €	1504 €

Les parents qui le souhaitent peuvent également apporter une contribution complémentaire (qui restera anonyme).

Pour tout problème concernant les scolarités, veuillez vous adresser au service d'Economat au 92 00 02 65.

LE COLLÈGE

Rentrée scolaire 2025

LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

Se munir d'une trousse complète, d'un bloc-notes et d'une pochette à élastiques.

• Classes de 6^e :

Rentrée à 14h / Sortie à 17h

- 14h : Appel des élèves dans la cour
- 14h à 17h : Cours avec le Professeur Principal (distribution et commentaire des emplois du temps et de divers documents).

• **Classes de 5^e :** Rentrée à 08h30

• **Classes de 4^e :** Rentrée à 09h30

• **Classes de 3^e :** Rentrée à 10h30

Les élèves remettront les différents documents remplis à leur professeur principal qui leur commentera leur emploi du temps.

Pour toutes les classes, l'emploi du temps normal débute le mardi 9 septembre au matin.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 9 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Contacts

Secrétariat

M^{me} Nathalie ABBONDANZA
92 00 02 59 - n.abbondanza@fanb.mc

Aumônier

Frère Marie-Arnaud
GUALANDI-GOFFAUT
ma.gualandi@fanb.mc

C.P.E.

M. Jean-Luc BELLONE
92 00 02 50 - jl.bellone@fanb.mc

Éducateurs responsables de niveau

6^e M^{me} Annette COHEN
a.cohen@fanb.mc - 92 00 02 63

5^e M^{me} Emmanuelle CHIESA
e.chiesa@fanb.mc - 92 00 02 57

4^e M^{me} Nubia DE RINALDO
n.derinaldo@fanb.mc - 92 00 02 67

3^e M. Sayeff CHOUCHENE
s.chouchene@fanb.mc - 92 00 02 68

EN CAS D'ABSENCE :

contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

Infirmières - 92 00 02 61

M^{me} Sabine VIGNA
s.vigna@fanb.mc

M^{me} Bérengère ROUSSELOT
b.rousselot@fanb.mc

Intendant

M. Philippe OLANT
92 00 02 56 - p.olant@fanb.mc

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

6^e : Lundi 8 septembre à 17h

5^e : Mardi 9 septembre à 17h

4^e : Jeudi 11 septembre à 17h

3^e : Vendredi 12 septembre à 17h

Les réunions ont lieu dans la salle polyvalente (accès par l'entrée côté Chapelle, rue de la Source). Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS

Ces réunions ont lieu à partir de 16h00 (sauf classes de 6^e, à partir de 16h) et jusqu'à 20h30 au maximum. Les élèves y sont également conviés. Inscriptions avec prises de rendez-vous par l'intermédiaire d'Ecole Directe.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

6^e AB : Lundi 20 octobre

6^e CD : Mardi 21 octobre

6^e E : Lundi 3 novembre

5^e E : Lundi 3 novembre

5^e AB : Mardi 4 novembre

5^e CD : Jeudi 6 novembre

4^e AD : Vendredi 7 novembre

4^e BC : Lundi 10 novembre

4^e E : Mardi 11 novembre

3^e E : Mardi 11 novembre

3^e AB : Jeudi 13 novembre

3^e CD : Vendredi 14 novembre

Horaires des cours

* 3 services de restauration à partir de 11h30

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
	6^e / 5^e / 4^e / 3^e												
fermeture des portes	8h05	9h00	Récréation	10h15	Self/Repas* 11h30 - 13h50			14h00	14h55	Récréation	16h10	17h05	
	8h55	9h50		10h15	11h10	12h05	13h05	14h50	15h45		17h00	17h55	
	1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure	cours	cours	1 ^{ère} heure	2 ^e heure	3 ^e heure	4 ^e heure			

Spécificités FANB - COLLÈGE

L'ANGLAIS

En collège, coexistent 3 niveaux :

- section **"Advanced"** en 6^e, 5^e puis **Section "Européenne"** en 4^e, 3^e.
- section **"Intermédiaire"**
- section **"Classique"**

Les programmes suivis pour chacun des niveaux s'inspirent du **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.**

L'admission dans ces sections nécessite l'étude de certaines conditions : la moyenne en culture générale et en anglais, le niveau obtenu au test d'anglais passé au sein du collège FANB. Dans les trois sections, la conversation est valorisée par une

Spécificités FANB - COLLÈGE

heure de cours. En section Advanced, les élèves bénéficient également de deux heures de Littérature Anglaise. Pour les élèves se trouvant en niveau "Advanced" et "Intermediate", les cours d'Arts Plastiques et de musique sont supprimés en 6^e et 5^e, ceci afin de tenir compte du travail supplémentaire demandé en Anglais. Les cours d'arts plastiques sont à nouveau dispensés en niveau « Section européenne » en 4^e et en 3^e en prévision de la section européenne en lycée.

DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Les élèves de 4^e section Européenne et ceux inscrits en 4^e Intermediate présenteront le niveau B1 "Preliminary English Test".

LANGUES VIVANTES BIS : ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE

- Une initiation linguistique à ces quatre langues est prévue dès la 6^e.
- Ces cours, très vivants, permettent de faire un choix éclairé de la 2^{ème} langue obligatoire en 5^e.

CLASSES AMÉNAGÉES SPORT

Dans tous les niveaux de collège. Concernent uniquement les élèves pratiquant du sport de façon intensive.

Les emplois du temps de ces classes aménagées seront allégés de la façon suivante :

- Classes de 6^e et de 5^e : les cours d'éducation physique et sportive et de natation sont supprimés ;
- Classes de 4^e et de 3^e : les cours d'éducation physique et sportive (uniquement par quinzaine), d'Arts Plastiques et de musique sont supprimés.

AIDE AUX DEVOIRS (6^e À 3^e)

Selon leurs besoins, les élèves peuvent bénéficier entre midi et deux ou en fin de journée (selon les jours) d'une aide aux devoirs.

ALLÉGEONS LES CARTABLES

- Grâce au Gouvernement Princier et à l'Association des Parents d'Elèves de FANB, les élèves de collège disposent de manuels en classe.
- Les versions électroniques des manuels utilisées sur les écrans numériques interactifs contribuent aussi à alléger les cartables.

DÉCOUVERTE DE LA VIE PROFESSIONNELLE CLASSES DE 4^e

Bains en entreprises pour les 4^e :

- Les familles doivent rechercher elles-mêmes l'entreprise qui prendra en stage les enfants.
- Le nombre de places étant limité dans les Services Publics (Sûreté Publique...), les élèves intéressés devront se signaler au plus vite au Responsable de Niveau des 4^e.
- Une convention de stage vous sera remise lors de la réunion de rentrée. Ce document dûment rempli (horaires du stage, coordonnées de l'entreprise...) signé par les parents et le responsable de la société qui accueillera votre enfant, devra être obligatoirement renvoyé à M^{me} Nathalie ABBONDANZA, secrétaire du Collège **avant le 1^{er} décembre 2025**.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET - NOUVEAUTÉS

Le diplôme national du brevet est composé de deux parties : un contrôle continu qui compte pour 40 % et un contrôle final qui représente 60 % du résultat.

- Les points du contrôle continu sont attribués à partir de la moyenne générale de l'élève sans coefficient.
- A l'écrit, les élèves sont interrogés en français, histoire-géographie-enseignement moral et civique, mathématiques et sciences (deux matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie)
- A l'oral, les candidats présentent un projet étudié dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, ou des différents Parcours.

Des mentions Assez bien, Bien et Très bien sont attribuées afin de valoriser ce diplôme.

BREVET BLANC

Deux brevets blancs sont organisés aux 2^e et 3^e trimestres afin de préparer au mieux les élèves. Un oral blanc est également proposé aux élèves volontaires.

LE LYCÉE

Rentrée scolaire 2025

LUNDI 8 SEPTEMBRE 2025

- **Classes de 2^{nde}** : Rentrée à 14h par la rue de la Source / Sortie à 16h
- **Classes de 1^{ère}** : Rentrée à 14h30 par la rue de la Source / Sortie à 16h30
- **Classes de Terminale** : Rentrée à 15h par la rue de la Source / Sortie à 17h

L'emploi du temps normal débute le Mardi 9 septembre au matin.

DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Mardi 9 septembre

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

Dates à retenir

RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

2^{nde} : Lundi 15 septembre à 17h

1^{ère} : Mardi 16 septembre à 17h

Terminales : Mardi 16 septembre à 17h

Ces réunions ont lieu dans la salle polyvalente (accès par l'entrée côté Chapelle, rue de la Source). Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

Contacts

Directeur Général

Chef d'établissement

M. Franck FANTINO
f.fantino@fanb.mc

Adjoint pédagogique

M. Nicolas GABRIELLI
97 70 25 93 - n.gabrielli@fanb.mc

Assistante de direction

M^{me} Jenny POLITANO
97 70 25 91 - j.politano@fanb.mc

Secrétariat

M^{me} Julie SCHULLER
92 00 02 51 - j.schuller@fanb.mc

Aumônier

Frère Marie-Arnaud
GUALANDI-GOFFAUT
ma.gualandi@fanb.mc

C.P.E.

M^{me} Marie-Ange RAIMBERT
97 70 25 94 - ma.raimbert@fanb.mc

COLLÈGE - LYCÉE - QUELQUES POINTS ESSENTIELS

ÉCOLE DIRECTE

École Directe est le site de référence des élèves et des parents, et le support de l'essentiel des communications de l'établissement. Nous vous recommandons de vous y connecter régulièrement et fréquemment, vous y trouverez :

- Le suivi de la scolarité de votre enfant au jour le jour (emploi du temps, cahier de textes, notes, absences et sanctions),
- Toutes les informations relatives aux sorties pédagogiques et modifications d'emploi du temps,
- Toute autre information essentielle,
- L'inscription, la désinscription et le paiement de la restauration.
- Le paiement des factures.

Les codes utilisés en 2025/2026 sont maintenus. Les parents des nouveaux élèves recevront un code par courrier.

Il est très important que les élèves et les parents se connectent sur leurs espaces respectifs, des messages différents pouvant leur être envoyés.

BULLETINS TRIMESTRIELS

Les bulletins trimestriels sont envoyés directement sur Ecole Directe et par la Poste aux parents à la fin de chaque trimestre. Les parents séparés recevront les bulletins par courrier. Pour cela, ils doivent communiquer au secrétariat du cycle leur adresse personnelle.*

* (l'article 206-20 5^{ème} alinéa du code civil édicte « Quelle que soit la décision rendue, en matière de divorce, le père et la mère conservent le droit de surveiller l'entretien et l'éducation de leurs enfants »).

ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'outil informatique est pleinement intégré à l'enseignement :

- Chaque élève dispose d'un accès personnel "École directe" sur lequel il peut visualiser son emploi du temps, son cahier de textes, ses notes, utiliser sa messagerie, stocker des fichiers sur son cloud, répondre à des QCM.
- Il a également un compte "Office" lui permettant de bénéficier de toute la suite Office en ligne et des applications One Drive et Teams qui offrent de nombreuses possibilités collaboratives avec les enseignants.
- Les cours sont animés par l'utilisation des Ecrans Numériques Interactifs, des classes mobiles (ordinateurs portables), boîtiers "Activote" (Quiz)...

VIE SCOLAIRE

CARNET DE CORRESPONDANCE - NOUVEAUTÉ

A compter de la rentrée 2025, le carnet de correspondance sera entièrement numérique et le suivi des élèves se fera via Ecole Directe. Les présentations des différents outils se feront lors des réunions d'information à la rentrée. Le règlement intérieur, disponible sur le site internet de l'Institution, doit être lu attentivement et respecté tout au long de l'année.

RAPPEL DE CONSIGNES

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement.
- **Tenue et comportement corrects sont exigés dans l'établissement et à ses abords.**
- **L'utilisation des portables et des montres connectées est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Il est interdit de fumer dans et aux abords de l'établissement (y compris cigarettes électroniques).**
- Il est impératif que les parents signalent l'absence de leur enfant le plus tôt possible auprès du bureau de la Vie Scolaire. Toute absence non justifiée sera suivie de l'envoi d'un SMS dans la 1/2 journée, et, en l'absence de réponse des parents, d'une lettre de rappel. Lors des conseils de classes, il sera tenu compte des absences ciblées lors des contrôles.
- Les messages personnels ne seront transmis aux élèves qu'en cas d'urgence.
- Afin de responsabiliser les collégiens, il est entendu que les objets oubliés à la maison (cahiers, livres, tenues sportives...) apportés en urgence par les parents, ne seront pris en charge que très exceptionnellement.
- Les portes du Collège et du Lycée sont ouvertes à partir de 7h45, heure avant laquelle l'établissement ne peut engager sa responsabilité en cas d'incident.

- **Perte d'objets personnels** : les enfants sont entièrement responsables de leurs affaires personnelles (portefeuille, cartes de bus et de cantine, téléphones, clés, etc...).

La détention d'objets de valeur au sein de l'établissement est fortement déconseillée. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.

TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE PRÉVUE DANS LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Les élèves doivent porter - dans l'enceinte du Collège et du Lycée - la tenue scolaire obligatoire conforme à l'établissement, soit :

- Un polo et/ou un pull au logo de l'établissement.
- Un pantalon (ou bermuda) ou une jupe de couleur bleu marine ou noir.
- Des chaussures sobres.

Ils peuvent également porter :

- Une veste au logo de l'établissement pour les collégiens (obligatoire pour les sorties ou pour la venue d'intervenants extérieurs).
- Un sweat (pour les collégiens) et un blouson (pour les lycéens) au logo de l'établissement.

Les élèves qui arrivent dans une tenue autre que celle mentionnée ne sont pas admis en salle de cours. Ils sont convoqués par le Conseiller d'Éducation / Conseiller Principal d'Éducation qui appelle leurs familles.

Les collégiens sont accueillis en salle de permanence où ils effectuent un travail en remplacement de leurs cours.

Les lycéens sont renvoyés à leur domicile afin de s'y changer et doivent revenir dans l'établissement dans les meilleurs délais. Au cas où un élève ne peut rentrer chez lui pour se changer, il restera en permanence la demi-journée ou la journée, tel que prévu dans le règlement intérieur.

Les tenues sont à acheter directement sur le site internet de la société Kromyk : ecolemc.kromyk.com/fanb.

FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Pour aider les primo-arrivants, des cours de FLE sont prévus de la 6^e à la 2nde.
- Ces cours permettent aux élèves de présenter le Diplôme d'Études en Langue Française (DELFF).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Tenue de sport de la 6^e à la terminale :

La tenue de sport comprenant un short, un polo et une veste avec logo de l'établissement est obligatoire. Pour les filles, un legging bleu marine logoté FANB est proposé à la vente à la place du short. Les tenues sont à acheter directement au sein de l'établissement. Des chaussures spécifiques pour la pratique de l'activité physique et sportive, **sans semelle noire**, sont exigées.

Dispenses

- Tout élève dispensé doit se rendre en cours d'EPS, à l'exception des activités voile et aviron (présence au CDI).
- Tout élève plâtré ou utilisant des béquilles devra se rendre au CDI où un travail lui sera proposé.
- **Dispense de longue durée (plus de 3 mois) : le formulaire à télécharger sur le site fanb.mc rubrique espace parents, documents, dûment rempli par le médecin traitant, est exigé. Un simple certificat médical n'est pas suffisant.**

ACTIVITÉS SPORTIVES - UNSS

Tous les mercredis après-midi, les élèves peuvent pratiquer gratuitement des activités physiques en compétition ou en initiation. Pour participer à ces activités, les élèves doivent obligatoirement remettre à leur professeur d'EPS, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport scolaire en compétition et l'autorisation parentale, dûment complétés - ces documents sont distribués à la rentrée.